

L'Événement Précis
 "Le triomphe de la vérité"
 Quotidien béninois d'analyses, d'investigations et de publicités
 Siège : Mènonlin en face du collège Martin Luther King, 09 BP 355 Cotonou Tél. 97 08 53 89 / 66 34 14 55
 E-mail : levenementprecis1@gmail.com / Site Web : www.levenementprecis.com
 19^{ème} année 500 F CFA
 Parution n°2961 du Lundi 19 Mai 2025

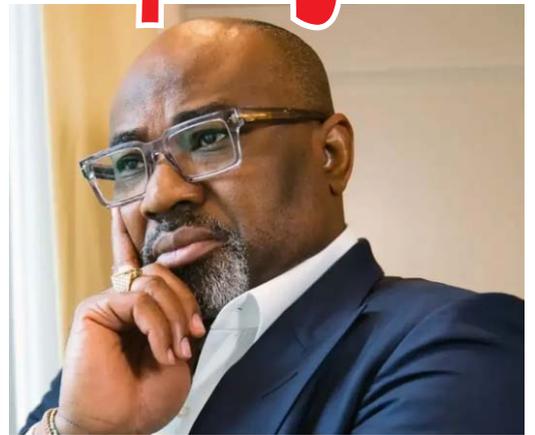
DISTINCTION POUR SERVICE RENDU À LA NATION

Serge Nonvignon fait Chevalier de l'Ordre national du Bénin
 Page 6

CORRUPTION LORS DE L'ENREGISTREMENT DU PARTI «LE LIBÉRAL»

Richard Boni Ouorou risque gros : 5 à 10 ans de prison

Pages 4 et 5



⇒ Le Procureur Spécial/Criet révèle les dessous du dossier

(Voici l'intégralité de la déclaration du procureur Criet)

⇒ Le Haut-Commissaire Jaque Migan condamne avec vigueur

⇒ Le parti Le Libéral lance un appel à ses militants ⇒ Appel à la dissolution du parti

⇒ « Sous l'ère de la rupture, il est impossible de tricher », clame Janvier Yahouédou

ECONOMIE Page 7
 Une participation remarquable du Bénin à l'Africa CEO Forum 2025

VISITE DES MINISTRES WADAGNI ET BAKARI À LUXEMBOURG

Le Bénin décroche un partenariat sur la finance durable et l'innovation
 Page 2



EMPLOI ET ENTREPRENARIAT
 La ministre conseillère Sédami Fagla dévoile des actions en cours
 Page 8



MÉCANISMES DE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
 Me Migan échange avec l'Ambassadeur Stéphane Mund



RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES

Talon à Doha pour consolider les relations entre le Bénin et le Qatar
 Page 2

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2026
 Le BR installe ses structures communales à Abomey-Calavi
 Page 6



VISITE DES MINISTRES WADAGNI ET BAKARI À LUXEMBOURG

Le Bénin décroche un partenariat sur la finance durable et l'innovation

Augustin HESSOU ✍



Poignée de mains entre Xavier Bettel, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Luxembourg et le ministre de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni

De quoi s'agit-il : Le Grand-Duché de Luxembourg consolide sa présence en Afrique subsaharienne, et notamment au Bénin, à travers une série d'initiatives économiques et diplomatiques visant à soutenir les secteurs clés du développement. En effet, le ministre de l'Économie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni, et son homologue des Affaires étrangères, Olushégun Adjadi Bakari, ont effectué une visite

officielle à Luxembourg la semaine dernière. Reçus dans la capitale grand-ducale, ils ont eu des entretiens avec leurs homologues luxembourgeois. Les discussions tournaient autour de la finance durable, de l'entrepreneuriat innovant et du développement des compétences dans les secteurs stratégiques comme le tourisme.

Ce qui est important : Durant cette visite, un accord structurant pour l'écosystème

entrepreneurial béninois a été signé. Il s'agit de la signature d'un accord entre le Luxembourg et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), pour soutenir le déploiement du programme StarVenture au Bénin. Ce programme, conçu pour accompagner les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel, offrira aux start-ups béninoises un accès inédit à des outils de croissance, notamment le mentorat, l'expertise sectorielle, le financement adapté. Pour le Bénin, ce soutien intervient

dans un contexte de transformation économique marqué par une montée en puissance de l'écosystème entrepreneurial, soutenu par une politique publique favorable à l'innovation et aux investissements durables.

Xavier Bettel, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, a salué la visite de la délégation béninoise, insistant sur le soutien du Luxembourg dans le développement des métiers du tourisme, secteur prometteur pour le Bénin, en même temps pourvoyeur d'emplois et vec-

teur de valorisation culturelle. « Ce partenariat repose sur des valeurs communes et une volonté partagée de construire des ponts durables entre l'Europe et l'Afrique », a-t-il indiqué. De son côté, le ministre luxembourgeois des Finances, Gilles Roth, a fait savoir que le Luxembourg entend partager son savoir-faire avec les économies émergentes. « Nous avons eu un échange très constructif avec nos partenaires béninois pour identifier des pistes de collaboration autour de la finance responsable », a-t-il déclaré.



Les ministres béninois aux côtés de leur homologue luxembourgeois à l'issue des échanges

RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES

Talon à Doha pour consolider les relations entre le Bénin et le Qatar

Alban TCHALLA ✍



Talon accueilli à l'aéroport par le ministre d'État auprès du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Dr Mohammed Bin Abdulaziz Al-Khulaifi

Le Chef de l'État, Patrice Talon est en visite de travail à Doha, capitale de l'État du Qatar. Du 18 au 21 mai 2025, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre le Bénin et le Qatar. Arrivé hier dimanche 18 mai 2025 à l'Aéroport inter-

national Hamad de Doha, il a été accueilli par le ministre d'État auprès du ministère des Affaires étrangères du Qatar, Dr Mohammed Bin Abdulaziz Al-Khulaifi en présence du ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Romuald Wadagni, le ministre des Af-

aires étrangères, Olushégun Adjadi Bakari et l'Ambassadeur du Bénin au Qatar, Bida Nouhoum Youssoufou Abdouramani. Au cours de son séjour, le Chef de l'État sera l'hôte privilégié de l'Émir du Qatar Tamim Bin Hamad Al Thani à la cérémonie d'ouverture de l'édition 2025 de Qatar Economic Forum. Ce forum offre une plateforme privilé-

giée pour discuter des opportunités d'investissements, des projets de développement et des initiatives de coopération économique. La participation du président Talon à ce forum témoigne de l'engagement du Bénin à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale et à attirer des investissements étrangers pour soutenir la croissance économique et le

développement durable du Bénin. Elle permettra également de mettre en lumière le potentiel économique du Bénin et de renforcer les liens de coopération avec le Qatar et d'autres partenaires internationaux. Selon son agenda, Patrice Talon sera reçu en audience par l'Émir du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani au Amiri Diwan Qatar.



Les ministres Romuald Wadagni, Olushégun Adjadi Bakari et l'Ambassadeur Bida Nouhoum Youssoufou Abdouramani aux côtés des autorités qataries

MÉDIAS

Le RÉJAP face aux défis de l'IA dans le journalisme parlementaire

Dans la salle polyvalente de l'Assemblée nationale, le Réseau des Journalistes accrédités au Parlement (REJAP) a marqué, le vendredi 16 mai, la célébration en différé de la 32e Journée mondiale de la liberté de la presse. Un thème essentiel a guidé les échanges : « Impacts de l'intelligence artificielle sur les médias : cas de la presse parlementaire ». À l'heure où l'IA s'impose comme un outil incontournable, cette réflexion s'inscrit pleinement dans les débats internationaux sur l'information.

Fidèle KENOU ✍



Le présidium au lancement des travaux

À l'ouverture des travaux, Moukaram Badarou, Directeur adjoint de cabinet du président de l'Assemblée nationale, a mis en avant l'importance de prendre conscience des risques de cette technologie, notamment la désinformation et les biais algorithmiques. Cependant, il a plaidé pour une appropriation réfléchie, afin que l'IA soit un atout plutôt qu'une menace pour la presse. Pour le Président du Réseau des journalistes accrédités au parlement (RÉJAP), Gaspard Adjamosi, cette rencontre souligne à quel point le métier de journaliste évolue rapidement sous l'influence du numérique, avec l'IA en première ligne de cette transformation.

Pour ce dernier, il est impératif de comprendre cette mutation et de s'y adapter efficacement. La mise en place d'un atelier de formation pratique est une initiative essentielle pour accompagner les journalistes dans cette transition.

Les échanges ont également mis en lumière la nécessité de

concilier innovation et éthique. André Dossa, Directeur des services de l'information et de la communication, a insisté sur le fait que l'IA ne doit pas être perçue comme une menace, mais plutôt comme une opportunité à saisir avec prudence. Si nous ne nous préparons pas

dès maintenant, le journalisme pourrait se retrouver marginalisé a-t-il martelé.

Enfin, Vitali Boton, chef de la cellule de communication du président de l'Assemblée nationale, a reconnu l'omniprésence croissante de l'IA et son impact sur les pratiques journalistiques. Il est clair que son intégration dans la communication institutionnelle est en réflexion, mais il reste crucial de ne pas perdre de vue que l'intelligence humaine demeure irremplaçable.

Au-delà des interventions, cette célébration se distingue par son approche dynamique, avec une communication introductive, un panel d'échanges entre journalistes et des activités conviviales. Il ne s'agit pas seulement de débattre, mais bien de construire une approche concrète et efficace pour répondre aux défis posés par l'IA.



Vue partielle des participants



Photo de famille à l'issue des travaux

Editorial

OLIVIER ALLOCHEME

COMMENT DÉFENDRE RICHARD

C'est au cours d'une discussion informelle que Boni Richard Ouorou se vantant d'avoir obtenu son récépissé provisoire, avait lâché le morceau. Il croyait montrer son efficacité, mais des oreilles indiscretes ont fait des fiches au chef de l'Etat. Celui-ci a sommé le ministre de l'intérieur de lui donner des explications. La suite est connue. Le président du parti Le Liberal, selon le procureur de la CRIET, a fait des aveux allant jusqu'à révéler comment les montants ont été décaissés. Bien sûr, comme dans les cas précédents, l'intermédiaire a coupé sa part avant de remettre cinq millions au directeur concerné. La perquisition menée au domicile de celui-ci a permis de retrouver l'argent. Alors question : face à un tel amas d'éléments factuels, comment défendre Boni Richard Ouorou ?

On aurait bien voulu voir dans son arrestation et tout ce qui a suivi, les preuves d'un acharnement politico-judiciaire contre un opposant. Et pendant qu'on y pense, on ne sait même plus dans quel camp il se trouve. Dans sa dernière interview donnée à la télé, il tirait à boulets rouges sur le parti Les Démocrates. En avril, il disait n'être ni de l'opposition ni de la mouvance, alors qu'il y a encore quelques mois il appelait les Béninois à marcher contre le régime. Confusion idéologique aussi lorsqu'on voit un libéral s'afficher aux côtés des prolétaires, allant jusqu'à réaliser des œuvres sociales, parfaitement comme le ferait un social-démocrate par exemple. Du reste on ne l'entend que rarement défendre des causes libérales, ce qui n'est pas la moindre des contradictions dans son positionnement sur l'échiquier politique. C'est un défaut de cohérence qui s'est invité dans le scandale déclenché jeudi dernier.

En écoutant le procureur, une seule question se pose : pourquoi courait-il ? Ou, du moins, pour qui courait-il ? Dans la réalité, il suffit de lire le code électoral pour savoir que sa candidature n'était qu'une farce. La seule barrière des parrainages suffit à freiner toute velléité. Et dire que malgré tout cela, il est allé jusqu'à corrompre des agents publics pour obtenir un récépissé qui dans tous les cas ne lui servirait à rien dans la course pour 2026...

On peut même penser qu'il est tombé dans un piège. Et là encore je peine à croire que les acteurs politiques qui se déclarent opposants soient aussi naïfs que le laisse penser Boni Richard Ouorou. Tout le monde peut tomber dans un tel piège sauf lui. Quand on a passé ces dernières années à faire l'opposition, il faut s'attendre à recevoir des coups tordus. Et ce que l'on voit s'apparente à une tentative de suicide politique. A moins que ce soit tout simplement les symptômes d'une agitation stérile destinée à amuser la galerie. Tenter de corrompre à coup de millions un agent public alors que l'on se sait surveillé par un régime réputé impitoyable, c'est faire soi-même le lit de sa destruction. On ne l'a pas piégé : il a été envoûté.

A vrai dire, il est plus facile d'acheter un espace de visibilité sur Forbes Afrique que de dribbler le régime Talon sur le terrain qu'il maîtrise le mieux : les réformes pour contrer la petite corruption. On sait très bien ce que veulent dire en réalité ceux qui parlent de la générosité de Boni Richard Ouorou. C'est en les écoutant que je me suis posé une question simple : quel chef d'entreprise qui ne gagne aucun marché public ni au Bénin ni ailleurs, peut s'amuser ainsi avec son argent ? Il n'y en a pas. L'entreprise est une chose trop sérieuse pour qu'un vrai chef d'entreprise se hasarde à distribuer son argent aujourd'hui au Bénin dans des palaces ou des meetings pour de pseudos militants. Et ce que j'ai lu dans Forbes Afrique n'est que la confirmation de ce que je savais déjà : rien de bien sérieux.

En réalité, Boni Richard Ouorou s'est fait prendre à son propre jeu. Il a voulu se vendre cher en créant un parti pour bénéficier des étrennes de 2026. Et mal lui en a pris. Tout ce qu'on peut lui souhaiter c'est d'avoir un bon avocat pour attirer la compassion des juges. Tenant compte de la circonstance atténuante de ses aveux, ils peuvent ne lui appliquer que la sentence minimale de cinq ans de prison. Mais s'ils veulent remonter à son passé et à sa volonté de nous diriger, et donc à son nécessaire devoir de servir de modèle, je n'ose pas imaginer ce qui adviendra.

CORRUPTION DANS L'AFFAIRE DU PARTI «LE LIBÉRAL»

Richard Boni OUOROU et autres risquent 5 à 10 ans de prison

(Voici l'intégralité de la déclaration du procureur Criet)

Alban TCHALLA ✍

Le procureur Spécial de la CRIET, Elon'm Mario Mètonou a livré, le vendredi 16 mai 2025, les premiers résultats de l'enquête sur des faits présumés de corruption liés à la reconnaissance du parti " Le Libéral" (LLB). Saisi depuis le 13 mai 2025, le parquet spécial de la CRIET s'est penché sur des soupçons de versements d'argent à des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique en vue de l'obtention du récépissé de reconnaissance pour le parti. L'enquête a conduit à l'interpellation de plusieurs agents publics. Parmi eux figurent notamment le Directeur des Partis Politiques et des Affaires Électorales ainsi qu'un cadre de la Direction des Af-

aires Intérieures et des Cultes. Le président du parti "Le Libéral", Richard Boni OUOROU a été également arrêté. D'après les premiers éléments de l'enquête, une importante somme aurait été proposée et versée pour faciliter l'enregistrement officiel de cette formation politique. « Selon les déclarations du Directeur des Partis Politiques et des Affaires Électorales, une somme de douze millions (12 000 000) de francs CFA aurait été proposée pour l'obtention du récépissé de reconnaissance officielle du parti du sieur Richard Boni OUOROU. Il affirme toutefois n'avoir effectivement perçu que cinq millions (5 000 000) de francs CFA. Une perquisition opérée à son domicile a permis la saisie de ladite somme, qu'il présente comme

celle reçue du sieur OUOROU », a déclaré le procureur spécial. Il ajoute que le président du parti a, quant à lui, reconnu avoir remis au total sept millions (7 000 000) de francs CFA au Directeur, en trois tranches : un premier versement d'un million (1 000 000) de francs CFA avant la tenue du congrès du parti le 5 avril 2025, suivi de deux paiements successifs de trois millions (3 000 000) de francs CFA chacun, effectués les 26 et 28 avril 2025. Les faits ainsi établis s'analysent en corruption d'agent public, selon le procureur spécial. Il a rappelé que cette infraction est punie par les articles 335 et 336 du Code pénal. La loi prévoit une réclusion criminelle de cinq à dix ans, ainsi que des amendes et la confiscation des biens concernés.



Elon'm Mario Mètonou, procureur Spécial de la CRIET

L'Intégralité de la déclaration du Procureur Spécial de la CRIET

Le 13 mai 2025, le Parquet Spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a été saisi de faits présumés de corruption impliquant des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

Dans le cadre de l'enquête ouverte, plusieurs agents publics ont été interpellés notamment le Directeur des Partis Politiques et des Affaires Électorales ainsi qu'un cadre de la Direction des Affaires Intérieures et des Cultes.

Le sieur Richard Boni OUOROU a été arrêté dans la soirée du jeudi 15 mai 2025.

À ce stade des investigations, les éléments recueillis laissent apparaître que, dans le processus administratif de reconnaissance du parti politique dénommé « Le Libéral » (LLB), des sommes d'argent auraient été convenues et versées à des fonctionnaires en contrepartie de leur intervention pour l'aboutissement du dossier.

Selon les déclarations du Directeur des Partis Politiques et des Affaires Électorales, une somme de douze millions (12 000 000) de francs CFA aurait été proposée pour l'obtention du récépissé de reconnaissance officielle du parti du sieur Richard Boni OUOROU. Il affirme toutefois n'avoir effectivement perçu que cinq millions (5 000 000) de francs CFA. Une perquisition opérée à son domicile a permis la saisie de ladite somme, qu'il présente comme celle reçue du sieur OUOROU.

Ce dernier, pour sa part, déclare avoir remis au total sept millions (7 000 000) de francs CFA au Directeur, en trois tranches : un premier versement d'un million (1 000 000) de francs CFA avant la tenue du congrès du parti le 5 avril 2025, suivi de deux paiements successifs de trois millions (3 000 000) de francs CFA chacun, effectués les 26 et 28 avril 2025.

Les faits ainsi établis s'analysent en corruption d'agent public, infraction prévue et punie par les articles 335, 336 et suivants du code pénal.

Le législateur béninois particulièrement sévère sur cette infraction punit aussi bien celui qui fait des dons que celui qui les agrée aux fins d'accomplir un acte entrant dans le cadre de ses fonctions mais non sujet à rémunération.

La peine prévue par notre loi est la réclusion criminelle de cinq ans à dix ans sans préjudice des peines pécuniaires et des confiscations.

C'est le lieu de rappeler à tous, que les demandes répétées d'un agent public ne constituent pas un fait justificatif de l'infraction de corruption à l'égard de celui qui fait le don. Céder aux sollicitations d'un agent public et lui faire des dons vous rend coupable de corruption au même titre que lui.

Les enquêtes se poursuivent pour situer toutes les responsabilités dans ce dossier.

Le parquet spécial près la CRIET, réaffirme sa détermination à poursuivre, sans relâche le fléau de la corruption dans notre pays et encourage tous nos concitoyens à dénoncer ces faits lorsqu'ils en sont victimes ou témoins.

Je vous remercie.

Le parti Le Libéral lance un appel à ses militants

Alban TCHALLA ✍

Suite à l'interpellation de Richard Boni OUOROU pour des faits de corruption présumée dans le processus d'enregistrement officiel du parti Le Libéral, la formation politique a réagi. « Après lecture attentive du communiqué du ministère de l'Intérieur, nous constatons qu'aucun grief ne nous est reproché en ce qui concerne le travail abattu. Rien dans ce texte ne remet en cause la qualité de notre engagement, ni l'intégrité du travail que nous avons accompli depuis les premières observations, en passant par les nombreuses difficultés rencontrées, jusqu'à l'organisation rigoureuse de notre congrès du 5 avril dernier. Le travail consciencieux, acharné et honnête mené pour l'obtention du récépissé provi-



Richard Boni OUOROU, Président du parti Le Libéral

soire nous renforce dans notre foi en la justice béninoise. » C'est ce qui ressort d'un communiqué qui porte la signature du Secrétaire Général Adjoint de Le Libéral, Sèmèvo AMADIDJE. « À toutes et à tous, j'en

appelle à la retenue, à la responsabilité et à la dignité. Ne cédonons à aucune provocation, à aucune insulte, à aucune incitation à la haine. » a-t-il aussi écrit dans ledit communiqué dont l'intégralité ci-après.

L'intégralité du communiqué du parti Le Libéral

**Chers compatriotes,
Chers sympathisants,
Chers libéraux,**

C'est avec une profonde tristesse que je vous informe de l'arrestation, dans la soirée du jeudi 15 mai 2025 aux alentours de 19h, de notre président, Monsieur Boni Richard Ouorou, ainsi que de plusieurs membres du parti et d'alliés proches. Ce matin du 16 mai, tous les autres ont été libérés. Seul le président Richard Boni Ouorou demeure privé de liberté.

Après lecture attentive du communiqué du ministère de l'Intérieur, nous constatons qu'aucun grief ne nous est reproché en ce qui concerne le travail abattu. Rien dans ce texte ne remet en cause la qualité de notre engagement, ni l'intégrité du travail que

nous avons accompli depuis les premières observations, en passant par les nombreuses difficultés rencontrées, jusqu'à l'organisation rigoureuse de notre congrès du 5 avril dernier. Le travail consciencieux, acharné et honnête mené pour l'obtention du récépissé provisoire nous renforce dans notre foi en la justice béninoise.

À toutes et à tous, j'en appelle à la retenue, à la responsabilité et à la dignité. Ne cédonons à aucune provocation, à aucune insulte, à aucune incitation à la haine.

Restons debout, solidaires et confiants.

L'histoire est en marche, et elle nous donnera raison.

**Sèmèvo AMADIDJE
SGA Le Libéral**

AFFAIRE DU PARTI LE LIBÉRAL

Le HCPC condamne avec vigueur

Le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC) exprime sa profonde inquiétude suite aux révélations du Ministre de l'Intérieur concernant des allégations de corruption entourant le processus de reconnaissance du parti politique «Le Libéral», dirigé par Richard Boni Ouorou. Dans une déclaration officielle en date du vendredi 16 mai 2025, l'institution souligne la gravité de ces accusations, appelant à une enquête rigoureuse et à un renforcement des mécanismes de transparence et d'intégrité dans la gestion publique. Le HCPC insiste sur le fait que la lutte contre la corruption est essentielle pour garantir la confiance des citoyens envers les institutions républicaines et préserver les valeurs démocratiques. Lire l'intégralité de la déclaration du HCPC.



Le Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption, Jacques Migan lors de son intervention

DÉCLARATION DU HAUT-COMMISSARIAT À LA PRÉVENTION DE LA CORRUPTION (HCPC)

À propos des soupçons de corruption dans le processus de reconnaissance du parti politique "Le Libéral"

Le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC) a pris connaissance, avec une vive préoccupation, des révélations rendues publiques ce jeudi 15 mai 2025 par le Ministre de l'Intérieur, relatives à des faits de corruption présumée impliquant deux agents de son département ministériel, dans le cadre du processus de reconnaissance du parti politique Le Libéral, porté par M. Richard Boni Ouorou.

Selon les déclarations officielles, des agents en service à la Direction des Affaires intérieures et des Cultes ainsi qu'à la Direction des Partis politiques et des Affaires électorales auraient sollicité et perçu d'importantes sommes d'argent en contrepartie de la facilitation du traitement du dossier du parti. Le principal responsable de la formation politique en création aurait accepté cette proposition et effectué les versements incriminés. Ces faits, s'ils sont avérés, constituent une violation grave des principes d'intégrité, de neutralité et de probité qui doivent guider toute action publique, en particulier dans un domaine aussi sensible que l'organisation de la vie politique et partisane.

Le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption, en tant qu'institution investie de la mission de veiller à l'intégrité dans la gestion publique notamment et de promouvoir une culture de redevabilité et de transparence, tient à rappeler ce qui suit :

1. La corruption n'est jamais un simple dysfonctionnement administratif : c'est une atteinte directe à l'intérêt général, à l'égalité des citoyens devant l'administration, et à la crédibilité des institutions républicaines.
2. La création et la reconnaissance des partis politiques sont des droits garantis par la Constitution. Leur encadrement administratif ne doit, en aucun cas, devenir un terrain d'échange illicite ou d'exploitation de position.
3. Le HCPC salue la réaction rapide du ministère de l'Intérieur, notamment la suspension des agents mis en cause et l'ouverture de procédures judiciaires. Cette promptitude constitue un signal fort en termes d'exemplarité.
4. Le HCPC invite les autorités judiciaires à instruire ce dossier avec toute la rigueur qu'exige la gravité

des faits, dans le respect des droits de toutes les parties, y compris la présomption d'innocence.

5. Il engage enfin tous les acteurs de la vie publique à renforcer leurs mécanismes de prévention et de contrôle internes, afin de réduire les zones de vulnérabilité et de restaurer la confiance des citoyens dans l'impartialité de l'administration.

Conformément à sa mission, le Haut-Commissariat poursuivra ses actions de sensibilisation, de veille et de conseil auprès des institutions et des citoyens, afin que les principes d'intégrité, d'équité et de conformité demeurent les piliers de la gouvernance publique dans notre pays.

La lutte contre la corruption ne peut être sélective ni circonstancielle: elle est une exigence permanente de justice et de cohésion républicaine.

Fait à Cotonou, le 16 mai 2025

Jacques MIGAN
Haut-Commissaire à la Prévention de la
Corruption

« Sous l'ère de la rupture, il est impossible de tricher », clame Janvier Yahouédéou

Augustin HESSOU ✍

Le ministre conseiller Janvier Yahouédéou s'est prononcé sur l'affaire du parti Le Libéral. Reçu sur le web TV du quotidien Le Béninois Libéré, le coordonnateur du Collège des ministres conseillers du président Patrice Talon s'est prononcé sur l'affaire de corruption annoncée dans le processus de délivrance du récépissé du parti politique Le Libéral dont le président dudit parti, Richard Boni Ouorou, est en garde à vue. « Sous l'ère de la rupture, il est impossible de tricher. Je n'ai qu'une certitude, c'est que le docu-

ment obtenu par le Parti Le Libéral ne devait pas souffrir d'une tricherie quelconque et l'agent qui s'abuserait à l'ère de la rupture à commettre un tel forfait paierait très cher, parce que le système est fait, les contrôles sont faits », a-t-il signalé. Pour lui, le document en lui-même n'est pas faux. « Ça m'étonnerait très fort que des agents puissent délivrer un faux papier. Moi, je suis persuadé que le document en lui-même n'est pas faux, il est authentique », a-t-il dit. Le ministre conseiller reconnaît cependant qu'il peut exister certaines zones d'ombre, dont il dit ne pas maîtriser tous les contours.



DISTINCTION POUR SERVICE RENDU À LA NATION

Serge NONVIGNON fait Chevalier de l'Ordre national du Bénin

Alban TCHALLA ✍



En guise de reconnaissance pour ses loyaux services rendus à la nation, Serge NONVIGNON est élevé dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier. C'était le jeudi 15 mai 2025, dans les locaux de la mairie de Cotonou un parterre de personnalités, de proches, et de collaborateurs. Délégué par la Vice-présidente de la République, Grande Chance-

lière des Ordres Nationaux du Bénin, c'est le président de la HAAC, Edouard LOKO qui l'a reçu dans cette distinction honorifique. « Cette distinction récompense un homme de valeur dont le dévouement et les réalisations forcent l'admiration. Cher Serge, tu es un modèle d'engagement et de réussite. Ton travail acharné, ton intégrité et ta contribu-

tion au rayonnement de notre nation sont une source d'inspiration pour la jeune génération », a déclaré le président Edouard LOKO, présidant la séance. Il s'est dit particulièrement heureux du choix porté sur sa personne pour l'accueillir dans la grande famille des membres des ordres nationaux du Bénin. Ému pour cette distinction, Serge NONVIGNON a exprimé sa sincère gratitude au président de la République. « Être fait Chevalier de l'Ordre National du Bénin est une distinction qui m'honore profondément. Elle vient saluer un engagement, une passion et des efforts constants dans l'univers des médias. Cette marque de reconnaissance me pousse à poursuivre mon chemin avec la même intégrité, le même zèle au service de l'information et de notre nation », a fait savoir l'heureux du jour. Il poursuit que « cette distinction ne marque pas une fin mais un appel fort à continuer à me dépasser. Je prends l'engagement solennel d'en être digne et de porter plus haut les idéaux de l'Ordre National du Bénin ».



Le président Edouard LOKO félicitant Serge NONVIGNON



ELECTIONS GÉNÉRALES DE 2026

Le BR installe ses structures communales à Abomey-Calavi

Augustin HESSOU ✍

De quoi s'agit-il : La cérémonie d'installation des structures communales du Bloc Républicain à Abomey-Calavi s'est tenue le mercredi 14 mai 2025. C'était le vice-président du parti, Robert Gbian, qui a présidé la séance d'installation. Conformément à la décision n°24-042/BR/BP/BEN/Pt/VP-SDOM/VPAAE/SAP/SA, cette étape constitue une avancée stratégique dans la 6^e circonscription électorale. Le député Nathanaël Sokpoékpé, le maire honoraire Patrice Hounsou-Guèdè, le jeune leader Corneille Atindéhou, ainsi qu'une délégation de haut niveau composée des ministres-conseillers Romaric Ogouwalé, Rachidi Gbadamassi, des députés Kassa Barthélémy, Hervé Hèhomy et Casimir Sossou et du SAP Eugène Dossoumou, ont pris part à cette cérémonie.

Ce qui est important : Au terme d'un travail de terrain approfondi dans les neuf arrondissements, notamment Godomey, Calavi-Centre, Ouèdo, Togba, Hèvié, Akassato, Glo-Djigbé, Zinvié et Kpanrou, le BR a réussi à installer six sections communales sur des fondations solides,

issues d'une légitimité incontestable. Dans son allocution, le vice-président Robert Gbian a rappelé les objectifs du Bloc Républicain. Il s'agit entre autres de ravir la mairie d'Abomey-Calavi, de renforcer sa majorité à l'Assemblée nationale et de consolider son influence sur l'échiquier politique local en 2026. Saluant cette prouesse qui met en lumière la maturité politique et la cohésion exemplaire qui règnent au sein du BR à Abomey-Calavi, il a exhorté les militants à demeurer mobilisés, à élargir le socle électoral et à faire du BR une force irrésistible et conquérante. Au terme de la cérémonie, Ézrou Florent a été désigné à la tête de la section de Godomey, la plus vaste et stratégique de la commune d'Abomey-Calavi. Aux côtés d'Alain Vigan, désormais responsable de la section de Calavi-centre, le parti aligne un tandem crédible et dynamique pour conduire ses ambitions dans une commune à fort enjeu électoral. À travers cette dynamique lancée à Abomey-Calavi, le Bloc Républicain démontre qu'il est un parti structuré, tourné vers l'essentiel et déterminé à préparer avec méthode les échéances prochaines.



Le présidium de la cérémonie



Vue partielle des participants

ECONOMIE

Une participation remarquable du Bénin à l'Africa CEO Forum 2025

Alban TCHALLA ✍



La ministre Aurélie ADAM SOULÉ ZOUAROU prononçant son discours

Ce que vous devriez savoir : Le Bénin a mobilisé l'attention de nombreux investisseurs, décideurs et partenaires internationaux venus découvrir les nouvelles perspectives économiques portées par un modèle de croissance durable. C'était à l'occasion de l'Africa CEO Forum 2025 qui a eu lieu les 12 et 13 mai 2025 à Abidjan. À travers son espace « Choose Benin », le stand du Bénin n'a pas désempilé. Cette dynamique a été renforcée par l'organisation de rencontres B2G ciblées et la tenue d'un moment fort : la session "Invest in Benin", qui a permis de mettre en lumière les réformes structurelles, les filières prioritaires et les témoignages concrets d'opérateurs ayant choisi le Bénin. Organisée le mardi 13 mai, la session Invest in Benin, tenue en présence de la ministre Aurélie ADAM SOULÉ ZOUAROU, a offert un éclairage approfondi sur l'environnement d'affaires béninois et les opportunités à saisir. Elle a été animée par Rayana ASSI, la session a réuni le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), Sindé CHEKETE, la Directrice Générale du Sofitel Cotonou Marina Hotel & Spa,

Juliette PÉRON, le président du Conseil d'administration de OGL Holding Ltd, Oswald LOUÉKÉ, le Directeur Général de Benin Textile SA, Vireshwar R. JOSHI etc.

Entre les lignes : En partageant leurs expériences d'implantation et de développement au Bénin, les panélistes ont mis en avant la stabilité du cadre macroéconomique, la simplification des procédures administratives, la qualité des infrastructures en développement et la volonté du gouvernement de faire du secteur privé un levier de transformation. Par cette participation,



La ministre Aurélie ADAM SOULÉ ZOUAROU saluant les participants à la session



Photo de famille des panélistes au terme de la session Invest in Benin avec la ministre Aurélie ADAM SOULÉ ZOUAROU

le Bénin confirme sa volonté de se positionner parmi les destinations économiques les plus attractives du continent. Avec une croissance soutenue, une gouvernance modernisée et des filières à fort potentiel, le pays s'affirme comme une terre d'avenir pour les investisseurs à la recherche de stabilité, de rentabilité et d'impact.

À propos de « Choose Benin » : « Choose Benin » est la marque économique de la République du Bénin, conçue pour valoriser l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux et des partenaires commerciaux. Cette initiative est portée par l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), placée sous l'égide de la Présidence de la République. Sa mission englobe plusieurs volets, dont la promotion des investissements à travers l'attraction, la négociation, la formalisation et le suivi des projets d'Investissements Directs Étrangers (IDE). Par ailleurs, l'APIEx s'engage dans la promotion des exportations en fournissant des services d'information et d'accompagnement pour l'accès aux marchés internationaux, mettant en avant le label "Made In Bénin".

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTREPRENEURIAT INNOVANT AU BÉNIN

Next Impact lancé pour financer des projets de l'idée à la création

Anselme HOUENOUKPO ✍



Bernard WANNOU lors de la présentation du programme

Du financement en vue pour les porteurs de projets innovants résidents au Bénin. C'est l'annonce faite, le vendredi 16 mai 2025, à Cotonou, à travers la conférence de lancement officiel du programme Next Impact organisée par l'Agence de Développement de Sèmè City. En effet, ce programme mis en œuvre dans le cadre du projet Formation Professionnelle de l'Entrepreneuriat pour l'Emploi (FP2E) et financé par la Banque mondiale vient « soutenir les porteurs de projets innovants en phase d'idéation et de création ». Et selon Bernard Wannou, Chef de mission du projet FP2E, Next Impact est une initiative stratégique visant à soutenir les entrepreneurs innovants du Bénin par le biais de subventions allant jusqu'à 7 000 dollars US avec 0 % d'apport personnel pour les projets en phase d'idéation et jusqu'à 50 000 dollars US avec 10 % d'apport personnel pour ceux en phase de création. A travers ce programme, les jeunes sont appelés à postuler dans deux catégories. La première concerne ceux qui ont les idées d'entreprise mais ayant des difficultés à les définir exactement. La seconde elle, prend en compte ceux qui sont à l'étape de création. « Chaque projet doit être désirable, viable et techniquement faisable. Ainsi, seuls les projets véritablement porteurs et commercialement viables seront retenus pour le financement », a indiqué Bernard Wannou lors de la présentation de ce programme à fort impact qui s'inscrit dans une dynamique nationale de renforcement de l'employabilité et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, en par-

ticulier dans les secteurs innovants à fort potentiel. Outre le financement, un accompagnement technique de six mois comprenant des formations, du coaching, du mentorat par des experts du secteur et un accès privilégié à l'écosystème de Sèmè City sera accordé aux bénéficiaires.

Pour être un bénéficiaire, des critères rigoureux sont établis. Pour commencer les candidats doivent s'inscrire via la plateforme : <https://vc4a.com/semi-city/next-impact/>. « Sur cette plateforme, toutes les informations utiles y sont disponibles », a informé Olivier Bokoga, Directeur général adjoint de Comod Partners qui a souligné que « chaque candidat ne peut postuler qu'avec un seul projet et doit être impérativement de nationalité béninoise ». Il a ensuite conseillé vivement aux candidats de lire attentivement les documents d'information avant de postuler et d'anticiper en téléchargeant à l'avance les documents requis dans le formulaire, car ils devront être joints au dossier de candidature au fur et à mesure de la procédure ». Au total, 160 bénéficiaires seront sélectionnés : 125 pour le Guichet Idéation et 35 pour le Guichet Création. Pour faire bénéficier nombre de jeunes, l'organisation encourage les candidatures en équipe, même si les candidatures individuelles sont admises. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 14 juin 2025. Il faut noter que les projets à soumettre doivent être dans les secteurs Agro-industrie, Économie verte et durable, Numérique et tech, Industries culturelles et créatives, et Services (logistique, tourisme, etc.).

ÉCHANGE SUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRENARIAT

La ministre conseillère Sèdami Fagla présente les actions du gouvernement à l'UAC

La ministre conseillère à l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Medégan Sèdami FAGLA, a initié une séance d'échange avec les étudiants, enseignants et cadres de l'UAC. Elle était accompagnée pour circonstance du recteur de l'UAC, Félicien Avléssi et de la vice-recteur chargée des affaires académiques et des DG de l'enseignement supérieur, de l'ANPE, de l'ADPME. C'était le jeudi 15 mai 2025, à l'amphi Idriss Deby Itno de l'UAC. Cette séance d'échange vise à présenter aux étudiants les opportunités d'emplois et aussi à recueillir leur préoccupation.

Roméo BOKO (Stag.) ✍

Ce qu'il faut retenir : La ministre conseillère à l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Medégan FAGLA, a tenu le jeudi 15 mai 2025, sa première rencontre avec les membres de la communauté universitaire. Cette séance d'échange a permis d'aborder plusieurs points cruciaux de l'université. En plantant le décor pour cette séance, le recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, professeur Félicien Avléssi, a salué la présence des personnalités et celle de la ministre conseillère. « Madame la ministre conseillère l'université d'Abomey-Calavi se réjouit de votre arrivée », a-t-il laissé entendre. Il poursuit en soulignant que l'université d'Abomey Calavi a fait, depuis quelques années, l'option de mettre en place un cadre d'audit institutionnel à même d'accompagner les étudiants et les diplômés sur les questions d'emploi et d'entrepreneuriat. « Car, les jeunes que nous formons débordent non seulement de dynamisme et d'ingéniosité mais ils brûlent aussi d'envie de s'épanouir par leur savoir-faire et de se mettre au service de développement de la nation », a-t-il affirmé. De son côté, la ministre FAGLA a fait savoir aux étudiants qu'elle est consciente des problèmes auxquels ils sont confrontés, notamment en ce qui concerne les œuvres universitaires, les cantines, les bus universitaire et autres. Elle a tenu à rassurer les étudiants que toutes ces questions sont prises en charge et que des solutions adéquates sont en cours. « Les travaux de la réfection de nos bâtiments vont démarrer en juillet prochain », a-t-elle rassuré. En ce qui concerne l'insertion professionnelle, elle a souligné que les opportunités sont là et d'ailleurs, c'est pour cette raison qu'elle est arrivée avec les directeurs généraux de l'ANPE et de l'ADPME.

Ce qui est important : Dans son exposé, le DG de l'ANPE, Urbain Amegbédjé, a souligné que le paradigme a changé, car les autorités universitaires se préoccupent d'une question essentielle. « Aujourd'hui, les autorités universitaires se préoccupent énormément de que deviennent nos diplômés », a déclaré le DG Amegbédjé. Il a

profité de l'occasion pour présenter aux étudiants les mesures à adopter pour avoir un accès équitable au marché de l'emploi. « Chers étudiants, si vous n'êtes pas capables après votre diplôme ou avant votre diplôme de dire, par mes compétences, je peux occuper un, deux jusqu'à cinq postes, vous n'avez encore rien fait », a-t-il signalé. Pour rappel il a notifié que le projet professionnel commence par le choix de la filière. « Il ne faut pas choisir les filières par suivisme, par défaut, c'est une erreur. On choisit les filières en fonction de son talent », a indiqué le DG Amegbédjé. Selon le DG ANPE, il y a deux éléments sur lesquels il faut se baser. Il s'agit du talent et du marché de l'emploi. Il convient de noter que 80% sont dans l'entrepreneuriat et 20% sont salariés, et que l'Etat béninois n'a que 4%. « Ne finissez pas d'abord avant d'aller à l'ANPE », a insisté le DG Amegbédjé. Pour ce qui concerne la vidéo d'un employé de la GDIZ qui se plaignait sur les réseaux sociaux, le DG ANPE a démenti. Pour lui, il s'agit de la manipulation. « Il a dit qu'on paye 45000F, ce qui est faux, l'ANPE



Le présidium lors de la séance d'échanges avec les étudiants à l'UAC

paye 50000F à des apprentis », a-t-il révélé avant de signaler que le plaignant en question n'est plus à la GDIZ.

Pour sa part, Pour Laurent Gangbès, Directeur Général de l'ADPME, le Bénin a toujours été un pays où son public est basé sur les échanges de

commerce et ça c'est historique. « Le Bénin est une terre d'échange, nous vendons, nous travaillons avec les pays de la sous-région puis que nous avons été des pays de partage et d'échanges », a-t-il déclaré. Il poursuit en soulignant les trois secteurs prioritaires du

gouvernement. Il s'agit de l'agriculture et de l'agro-industrie, de la santé, de l'éducation et des micros technologies et de la restauration et du tourisme. L'agriculture et l'agro-industrie, a-t-il indiqué, sont la production et la transformation sur place des produits.



Vue partielle des participants

HADJ 2025

L'Aglo met en garde les pèlerins sur les frais frauduleux

Roméo BOKO (Stag.) ✍



Ghislaine Mensah, DG/AGLO

La Directrice Générale Ghislaine Mensah de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a émis une note d'information sur le Hadj 2025. Ladite note informe les pèlerins au Hadj 2025 qu'à l'étape actuelle du processus de déroulement des opérations entrant dans le cadre de l'organisation du pèlerinage à la Mecque, aucun paiement

de frais supplémentaires n'est possible pour bénéficier d'un surclassement de la catégorie standard à la catégorie premium et appelle à la vigilance face aux pratiques frauduleuses. Cette clarification intervient alors que les préparatifs pour le pèlerinage à La Mecque battent leur plein. « Aucune société agréée n'est habilitée à réclamer de l'argent

aux pèlerins en échange d'un surclassement », a déclaré l'agence. L'AGLO insiste sur le caractère illégal de telles pratiques et appelle les pèlerins ayant déjà versé des sommes d'argent dans ce cadre à le

signaler immédiatement à l'agence.

Il faut noter que la direction générale de l'agence se tient prête à recevoir les plaintes concernant ces agissements frauduleux.



10 BP 17
aglo.contact@presidence.bj
+229 21 30 32 19/21 30 00 84
Rue 12164-Cot 20-162 7/8
Les Crocoliers, Cotonou-Bénin

NOTE D'INFORMATION

L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) informe les pèlerins au Hadj 2025 qu'à l'étape actuelle du processus de déroulement des opérations entrant dans le cadre de l'organisation du pèlerinage à la Mecque, aucun paiement de frais supplémentaires n'est possible, pour bénéficier d'un surclassement de la catégorie standard (chambre à 4 lits) à la catégorie Premium (chambre à 2 lits).

Par conséquent, aucune société agréée ne peut exiger de l'argent des pèlerins en contrepartie d'une catégorie supérieure.

Les pèlerins qui auraient eu à verser des fonds aux sociétés agréées contre une quelconque promesse sont tenus d'informer l'AGLO immédiatement.

Les pèlerins sont appelés à la vigilance et à déposer leurs plaintes le cas échéant à la direction générale de l'AGLO contre ces pratiques frauduleuses.



Ghislaine MENSAB
Directrice Générale

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CANDIDATS AU BEPC ET AU BACCALAURÉAT À ADJA-OUÈRE

Le creuset Génération Consciente d'Ikpinlè soutient les groupes d'étude du CEG2 Ikpinlè

Pierre-Claver ADJAGNON (Coll.)

Tel de bons samaritains, les membres du creuset GÉNÉRATION CONSCIENTE de l'arrondissement d'Ikpinlè poursuivent leurs actions sociales. Après un premier geste il y a quelques jours, ces jeunes leaders ont apporté leur soutien aux groupes d'étude du CEG2 Ikpinlè, ce samedi 17 mai 2025, en offrant des boîtes de craies blanches et une enveloppe financière pour accompagner les candidats au BEPC et au Baccalauréat.

Porte-parole de la délégation, Bienvenue Gangnito a exprimé sa joie lors de cette cérémonie de remise de fournitures scolaires : « C'est avec une immense joie et une profonde fierté que nous vous accueillons aujourd'hui, samedi 17 mai 2025, pour cette cérémonie de remise de fournitures scolaires et de soutien financier, organisée par le creuset GÉNÉRATION CONSCIENTE de l'arrondissement d'Ikpinlè. » Il a souligné l'engagement de l'organisation en faveur de la réussite des jeunes candidats aux examens nationaux : « Chers candidats, ce don ne couvre pas l'ensemble de vos



Photo de famille au terme de la cérémonie

besoins, mais il témoigne de notre volonté sincère de vous accompagner, de vous encourager et de croire en votre succès. À travers cette initiative, GÉNÉRATION CONSCIENTE réaffirme son engagement pour une jeunesse consciente, responsable, bien encadrée et tournée vers l'excellence. » Convaincus que l'éducation est le socle du développement, les membres du creuset s'inspirent de la célèbre maxime de Victor Hugo : « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne. » Pour eux, l'être humain est un acteur clé du progrès. Bienvenue Gangnito a ainsi déclaré : « Nous croyons fermement que l'éducation est

la clé du développement personnel et collectif. Vous, chers élèves, êtes les porteurs de cet avenir. » Il a encouragé les candidats à utiliser ces ressources à bon escient, tout en les invitant à faire preuve de sérieux, de discipline et de persévérance : « Écoutez vos enseignants, révisiez avec rigueur et gardez confiance en vous ! »

Bienvenue Gangnito a également rendu hommage aux enseignants et aux parents d'élèves pour leur rôle essentiel : « Chers parents et enseignants, merci pour votre encadrement quotidien. Votre contribution est cruciale dans cette chaîne de réussite. Continuons ensemble à soutenir nos

enfants dans cette étape décisive de leur parcours. »

En clôture, il a formulé des vœux de succès au nom de tous les membres du creuset : « Nous adressons à tous les candidats nos vœux les plus sincères pour un succès éclatant à leurs examens. Que Dieu vous guide, vous inspire et vous pousse à donner le meilleur de vous-mêmes. Ikpinlè croit en vous, et GÉNÉRATION CONSCIENTE est à vos côtés. » Par cette action, les jeunes du creuset GÉNÉRATION CONSCIENTE d'Ikpinlè démontrent leur volonté de promouvoir une solidarité active pour le développement de la commune d'Adja-Ouèrè.

RELANCE DES FILIÈRES CAFÉ ET CACAO

Le FITCC en concertation stratégique à Lomé

Romain HESSOU



Photo de famille au terme de la rencontre

Une rencontre de haut niveau s'est tenue mercredi 14 mai 2025 à Lomé entre les organisateurs du Festival international du Thé, Café et Cacao (FITCC) et les responsables du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) du Togo, avec à leur tête Enselme GOUTHON, figure incontournable du secteur à l'échelle continentale. Cette rencontre avec l'équipe du FITCC s'inscrit dans une dynamique de renforcement des collaborations panafricaines autour du développement durable des filières café

et cacao.

Le Bénin dans le viseur de la relance

Au cœur des échanges : la relance des filières café et cacao au Bénin, dont le potentiel reste encore largement inexploité. Une ambition portée par le FITCC, dont la première édition s'est tenue du 25 au 27 avril 2025 à Cotonou. Le festival s'est positionné comme un levier de réflexion, de réseautage et de promotion des cultures stratégiques du thé, du café et du cacao.

Des axes structurants abordés

À Lomé, les discussions ont permis de dégager plusieurs priorités majeures. Il s'agit notamment de la nécessité de structurer les filières à travers un appui technique renforcé aux producteurs, de former les acteurs tout en facilitant leur accès à des intrants de qualité et à la certification, ainsi que d'intégrer le Bénin aux réseaux d'expertise régionaux afin de tirer parti des synergies en matière de recherche, de transformation

et de commercialisation. Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur le rôle crucial des organisations internationales dans l'accompagnement des politiques agricoles nationales résilientes.

Les deux parties ont exprimé une convergence de vues : bâtir une filière café-cacao innovante, compétitive et inclusive. Un plan d'action est en cours de finalisation. Il prévoit notamment des missions exploratoires au Bénin, des sessions de formation pour les coopératives et un renforcement des liens entre les producteurs et les centres de recherche.

Cap sur la valeur ajoutée

L'objectif affiché est clair : développer des chaînes de valeur orientées vers l'exportation, améliorer la rémunération des producteurs, et inscrire le Bénin dans le cercle restreint des pays africains leaders en matière de transformation locale. Cette rencontre à Lomé pourrait ainsi marquer un tournant pour l'avenir des filières café et cacao au Bénin, en inscrivant résolument leur développement dans une logique panafricaine et durable.

L'Événement Précis
Publication Hebdomadaire, Créativité et de Qualité
 100% Bénin - 100% Qualité - 100% Éthique
 01 20 20 20 20 - 01 20 20 20 20
 www.levenementprecis.com

DÉPÔT LÉGAL :

Dépôt légal N°4441 du 10/12/09,
 Bibliothèque Nationale du Bénin,
 4^{ème} trimestre N°ISSN 1840-6254

TEL : (229) 21 38 81 16

CELL : 97 08 53 89/ 66 34 14 55

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Dr Gérard AGOGNON

RÉDACTEUR EN CHEF

Olivier D. ALLOCHEME

RÉDACTEUR EN CHEF

ADJOINT CHARGÉ DE

L'ÉDITION

Christian TCHANOU

CHEF DU DESK SOCIÉTÉ

Anselme HOUENOUKPO

COORDONNATEUR

ADJOINT DE LA

RÉDACTION WEB

Assise AGOSSA

RÉDACTION

Anselme HOUENOUKPO

Hugues E. PATINVOH

Fidèle KENOU

Alban TCHALLA

Assise AGOSSA

Alphonse KOUNOUHO

Augustin HESSOU

Romain H. HESSOU

Wandji A.

CELLULE INFORMATIQUE

Romain H. HESSOU

CHEF DU DÉPARTEMENT

ADMINISTRATIF ET

FINANCIER

Alphonse KOUNOUHO

RESPONSABLE COMMERCIAL

Barthel do REGO

(Tél: 66 34 14 55)

IMPRIMERIE

Prodige Presse

NOMBRE DE TIRAGE:

(2.000 exemplaires)

ANNONCE DE DÉCÈS

À l'occasion des obsèques de leur mère : **SEGBO NONSIEDE Christine**
Décédée le 17 avril 2025 dans sa 71ème année

Les enfants et les petits enfants de la défunte seraient très heureux de vous compter parmi leurs honorables invités aux cérémonies d'enterrement qui auront lieu. Selon les programmes ci-après :



SEGBO NONSIEDE Christine
Décédée le 17 avril 2025 dans sa 71ème année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 21 mai 2025

20H00 : Veillée de prières à Cotonou Godomey Togoudo au domicile de la défunte

Vendredi 23 mai 2025

16H00 : Retrait du corps à la morgue Egbessi de Glazoué

20H00 : Veillée de prières au domicile de la

défunte, maison SEGBO

Samedi 24 mai 2025

09H00 : Messe corps présent en l'Église catholique d'Agouagon et de Thio suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, maison SEGBO, face au monument Toli d'Agouagon.

13H00 : RÉCEPTION

ANNONCE DE DÉCÈS

Les familles parentes alliées et amis ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur cher et regretté fils, frère, cousin, oncle, beau-père, époux, père et grand-père :

Papa
AKOGBETO
Dèdji
Ernest

Ouvrier spécialiste des services techniques de l'ex-Direction du Génie rural (MAEP)

Décédé dans sa 77^{ème} année



PROGRAMME DES OBSEQUES

JEUDI 22 MAI 2025

19h30 : Veillée de prières au domicile du défunt à Kandavié-Owodé (Maison AKOGBETO, non loin de l'ex-bar "Les dragons" de Porto-Novo)

VENDREDI 23 MAI 2025

19h30 : Veillée de prières à la maison mortuaire d'Akonaboé (VONS passant juste derrière l'hôpital El-Fateh en allant vers le petit marché Wologuèdè d'Akonaboé, Porto-Novo)

SAMEDI 24 MAI 2025

6h00 : Levée du corps à la morgue du CHUD-Ouémé

6h30-8h00 : Recueillement au domicile du défunt à Kandavié

8h20-9h30 : Recueillement au domicile du défunt à Akonaboé

10h00 : Messe d'enterrement à l'église Saint François de Sales d'Akonaboé suivie de l'inhumation au cimetière de Danto à Porto-Novo

13h00 : Réception à l'espace IFEDU à Tokpota, derrière l'hôtel Ayélawadjè 2 à Porto-Novo

ANNONCE DE DÉCÈS

La collectivité AMORI ONI ABATHAN,
 Les familles DJANKALE, OROUKOTAN,
 ADELANWA et FAYEMI du Bénin, du Togo et du Nigéria,
 Les familles NONVIDE, ALAPINI et TOGBAN du Togo et du Bénin,
 La collectivité SENAHOUN ADANLIN DASSI,
 La collectivité Royale YEDONOU GLELE,
 Les frères et sœurs de la défunte Odile, Justine, Lucien, Olga, Donatien, Bibiane et Sévérine, M. Michel Dassi, ses frères et soeurs, leurs épouses, époux et leurs enfants,
 Le veuf Vincent Anastase R. DASSI,
 Les enfants de la défunte Feu Arnaud DASSI et Marie-Joelle DASSI,
 Les petits enfants de la défunte Camille, Marvin et Raphaël,

Les familles parentes alliées et amis ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur chère et regrettée fille, sœur, cousine, tante, belle-mère, épouse, mère et grand-mère :



Marcelle Ablawa ABATAN
épouse DASSI

pieusement endormie dans la paix du Seigneur le 27 Avril 2025 dans sa 70e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

VENDREDI 23 MAI 2025

20H00 : Veillée messe en l'Église Catholique Saint François d'Assise de Fidjrossè

SAMEDI 24 MAI 2025

6H00 : Chapelle ardente au domicile de la défunte

9h30 : Levée du corps

10h00 : Messe corps présent en l'Église Catholique Saint François d'Assise de Fidjrossè suivie de l'inhumation au cimetière d'Adjagbo

PS : Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église et à la sortie du cimetière.

FÉDÉRATION BÉNINOISE D'ATHLÉTISME

Plusieurs décisions pour le développement et la structuration de la discipline prises

Anselme HOUENOUKPO ✍

Le développement et la structuration de l'athlétisme au Bénin sont au cœur des échanges qui ont eu lieu, le samedi 17 mai 2025, à Cotonou, entre les membres du Comité directeur fédéral (CoDiF) de la Fédération. En effet, réunis pour la première fois depuis l'Assemblée générale électorale du 28 décembre 2024 à Dassa-Zoumè, ces acteurs à qui incombe la gestion de l'Athlétisme au Bénin ont pris d'importantes décisions. Parmi les décisions majeures, on note la prise en charge des soins sanitaires des athlètes Edmond Hounthou (blessé) et Mirabelle Samb (blessée lors des Gymnasiades 2025 en Serbie), la fermeture du pôle d'entraînement de Porto-Novo, le soutien aux athlètes Didier Kiki, Béatrice Midomidé et Rémi Adandjo, qui poursuivront désormais



Vue partielle des membres présents au CoDiF

leur préparation au Nigeria (ces mesures traduisent une volonté de recentrer les ressources et d'optimiser la préparation des athlètes); la création de deux comités thématiques : l'un dédié à la mobilisation des ressources, l'autre à la professionnalisation de la fédération (ces initiatives visent à renforcer la

gouvernance et à assurer une meilleure pérennité des actions menées). Outre ces décisions, le comité a, pour ce qui concerne le calendrier sportif, fixé les dates des championnats nationaux. Ainsi, ces compétitions qui permettent d'évaluer les performances des athlètes et de préparer les échéances internationales

sont fixées pour avoir lieu du 7 au 10 août 2025. Autre décision, le CoDiF a autorisé une mission du président Viérin Dégon au Maroc, dans le but de nouer un partenariat avec la Fédération royale marocaine d'athlétisme, une démarche stratégique pour favoriser les échanges et les coopérations. La réunion a été également

l'occasion d'accueillir Daniel Chaus, vice-président du Comité international des sports francophones (CISF) qui a présenté un projet de compétition de haut niveau qui se tiendra à Cotonou à la fin de l'année. Il s'agit d'une manifestation qui comprendra huit épreuves d'athlétisme hommes et femmes, ainsi que des activités de sensibilisation auprès des jeunes scolaires et une formation de cadres sportifs et politiques.

A souligner qu'à l'ouverture de la séance le Secrétaire général, Achille Aihou, a présenté les nouveaux membres intégrés au bureau exécutif fédéral. A sa suite, le président Viérin Dégon a salué la présence des différents acteurs, mettant en avant la Ligue du Mono qui a déjà entamé ses activités statutaires, signe d'une dynamique positive au sein de la discipline.

31E JOURNÉE LIGUE PRO 2024-2025

Dadjè Fc consolide son fauteuil, Coton Fc leader avec 2 points d'avance

Anselme HOUENOUKPO ✍

Le 31e acte de la Ligue Pro saison 2024-2025 s'est déroulé ce week-end. Si la distance qui se crée entre le leader et ses poursuivants, avec la montée de Hodio Cnss Fc dans le top 3 dans la poule A, dans la poule B, c'est l'étau qui se resserre. En effet, Dadjè Fc n'a pas tremblé dans son ancre à Aphiloué devant As Takunnin. Le leader de la Poule A a fait respecter la hiérarchie en prenant le meilleur par le score de 2 buts à 1. Pendant ce temps, son poursuivant immédiat, Us Cavaliers a eu du mal devant Dynamo de Parakou. Les joueurs du club de Nikki avaient pourtant bien commencé leur match. Menant par 2 buts à 0, ils n'ont pas pu conserver leur avance. A l'arrivée ils se sont faits rattraper (2-2) laisser leur échapper du coup 2 points. Ce qui les éloigne désormais de 5 points de Dadjè Fc qui conforte sa place avec 58 points +16. Ce nul rend également l'équipe de Cavaliers Fc vulnérable quant à la conservation de sa place du dauphin puisqu'elle est talonnée par Hodio Cnss Fc qui intègre, par sa victoire étriquée (1-0) devant Abeilles Fc, le top 3 avec 52 pts +9. L'autre bonne opération est la victoire de Panthères Fc à Djougou maintenant le sus-

pens en entier dans la poule A pour ce qui concerne les 8 autres équipes qui accompagneront Dadjè Fc en Ligue 1 la saison prochaine. Puisque mathématiquement, l'équipe vice-championne en titre du Bénin est seule à valider son billet à 3 journées de la fin. Dans la Poule B, c'est l'écart qui s'est réduit considérablement entre le leader et ses poursuivants. Coton Fc (53 points+15) étant au repos a désormais 2 points de plus que Dragons (51pts +15) et Ayéma Fc (51pts +14). Ces

deux équipes victorieuses respectivement de Aziza Fc (1-3) et Etoiles Filantes Fc (2-0) ont profité de la défaite de Sobemap Fc surpris par Adjidja Fc à Avrankou (2-3) pour s'installer derrière Coton Fc. Et d'ailleurs, Coton Fc peut dire merci à Sobemap Fc pour s'être inscrit 2 buts contre son camp durant cette 31e journée. Dans cette poule également, la lutte pour la montée rude entre les clubs de la 8e à la 12e place. Les dernières journées s'annoncent donc



L'équipe de Hodio Cnss dans le top 3

LES RÉSULTATS DES MATCHS DE LA 31ÈME JOURNÉE

POULE A

BOA FC-BANI GANSÉ FC 0-2
DYNAMIQUE FC-ESPOIR SAVALOU 0-3
HODIO FC-ABEILLES FC 1-0
AS TONNERRE-LOTO-POPO FC 0-1
BUFFLES FC-DAMISSA FC 1-0
CAVALIERS FC-DYNAMO P 2-2
DADJÈ FC- TAKUNNIN FC 2-1
PANTHÈRES FC-DYNAMO D'ABOMEY 1-0
RÉAL SPORTS-BÉKÉ FC 2-3

POULE B

AZIZA FC-DRAGONS FC 1-3
AS COTONOU-JSP FC 2-0
JAC FC-USS KRAKÉ 1-1
SITATUNGA FC-REQUINS FC 1-1
SOBEMAP FC-ADIDJA FC 2-3
AS POLICE-ASVO 2-0
AVRANKOU OMN-ASPAC FC 1-0
AYÉMA FC-ÉTOILES FILANTES FC 2-0

CLASSEMENTS PROVISOIRES DE LA 31ÈME JOURNÉE

POULE A

1er Dadjè FC 58 pts +16
2e US Cavaliers 53 pts +11
3e Hodio FC 52 pts +09
4e Damissa FC 51 pts +14
5e Loto-Popo FC 51 pts +10
6e Espoir FC 50 pts +09
7e Dynamo d'Abomey 49 pts +10
8e Buffles FC 49 pts +08
9e Bani Gansé FC 45 pts +05
10e Panthères FC 45 pts +1
11e Béké FC 37 pts -03
12e AS Takunnin 35 pts -02
13e Boa FC 34 pts -07
14e Abeilles FC 33 pts -04
15e AS Tonnerre 26 pts -14
16e Dynamique FC 25 pts -21
17e Dynamo Parakou 25 pts -21
18e Réal Sport FC 24 pts -21

POULE B

1er Coton FC 53 pts +15
2e Dragons FC 51 pts +15
3e Ayéma FC 51 pts +14
4e AS SOBEMAP 50 pts +16
5e USS-Kraké 46 pts +08
6e JS Pobè FC 46 pts +06
7e ASVO FC 43 pts +12
8e ASPAC FC 41 pts +04
9e AS Cotonou 40 pts +03
10e Adjidja FC 37 pts -02
11e AS Police 37 pts -04
12e Avrankou Omn 36 pts -06
13e Sitatunga FC 31 pts -09
14e Requins FC 30 pts -09
15e JA Kétou FC 25 pts -15
16e Aziza FC 22 pts -17
17e Étoiles Filantes Omn 16 pts -31
JS Ouidah FC (Relégué en Ligue 3)

MÉCANISMES DE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Me Jacques Migan échange avec l'Ambassadeur Stéphane Mund

Alban TCHALLA ✍



Poignée de mains entre l'Ambassadeur Stéphane Mund et le Haut-Commissaire, Me Jacques Migan

Le Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption (HCPC), Me Jacques Migan a reçu, le 16 mai 2025, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Bénin, Stéphane Mund. Sa visite de travail au HCPC, s'inscrit dans une volonté commune de raffermir les mécanismes de gouvernance dé-

mocratique et de lutte contre la corruption. L'Ambassadeur Stéphane Mund était accompagné de son Adjoint. Les échanges ont permis de revisiter les priorités communes en matière de promotion de l'intégrité, de la bonne gouvernance et de l'État de droit au Bénin. Le Haut-Commissaire

Me Jacques Migan a salué l'engagement de l'Union européenne aux côtés du Bénin notamment à travers des appuis techniques et financiers dans les secteurs de la justice, de l'administration publique et de la société civile. Il a rappelé que le HCPC a pour mission de suivre la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption au sein des institutions étatiques et d'initier des actions de prévention dans les

secteurs public et privé. L'Ambassadeur Stéphane Mund a félicité le HCPC pour ses efforts continus en faveur de la transparence et de la prévention des abus de pouvoir. Il a réaffirmé la disponibilité de l'Union européenne à accompagner les institutions béninoises engagées de manière crédible et proactive dans la lutte contre la corruption. Au cours de cette rencontre, plusieurs pistes de collaboration

ont été évoquées notamment le renforcement des capacités institutionnelles du HCPC ; l'appui à la mise en œuvre de mécanismes de détection et de contrôle des risques de corruption ; le soutien à des campagnes d'éducation citoyenne, en lien avec la société civile, les jeunes et les médias et l'exploration d'un partenariat technique et stratégique dans le cadre de projets européens sur la gouvernance.



Prise de vue d'ensemble au terme de la visite

MINISTÈRE DU NUMÉRIQUE

Aurélie Adam Soulé échange avec le Haut-Commissaire Me Jacques Migan

Augustin HESSOU ✍



Poignée de mains entre le Haut-Commissaire, Me Jacques Migan et la ministre du Numérique et de la Digitalisation, Aurélie Adam Soulé

La ministre chargée du numérique et de la digitalisation, Aurélie Adam Soulé, a reçu en audience à son cabinet ce jeudi, Me Jacques Migan, Haut-Commissaire à la Prévention de la Corruption (HCPC), accompagné de ses collaborateurs. Cette séance d'échange vise à adopter des projets de dématérialisation de plusieurs secteurs. À la sortie de l'audience et face aux hommes des médias, Me Jacques Migan a confié qu'il a tenu, à féliciter la ministre Aurélie Adam Soulé pour le travail que son ministère abat

dans le domaine de la digitalisation au Bénin. « Vous avez appris, et vous le savez comme moi, que le Bénin occupe aujourd'hui, sur le plan international, à travers la notation de Transparency internationale, la 7^e place sur le plan continental, la 69^e sur le plan international en ce qui concerne la lutte contre la corruption », s'est-il réjoui. Son souhait à lui, c'est que tout le travail qui se fait au niveau de la digitalisation aille encore plus loin. « Nous avions demandé à la ministre, en ce qui concerne la déclaration de

patrimoine, que l'on dématérialise ce secteur-là, puisque la loi 2020-09 du 23 avril 2020, qui a créé le Haut-Commissariat à la prévention de la corruption, a demandé que les déclarations de patrimoine se fassent par ceux qui occupent des responsabilités dans ce pays, à commencer par le chef de l'État, les membres du gouvernement. Un mois après la nomination, vous devez faire votre déclaration. Mais nous aurions souhaité que la déclaration se fasse en ligne pour éviter des problèmes de tricherie éventuelle, de modification éventuelle des demandes qui seraient déposées entre les mains de la présidence et de la Cour des comptes. Nous voudrions, et nous l'avions demandé à madame la ministre, que tout ce qui touche le marché public, que tout soit dématérialisé également, pour une question de transparence, pour une question de crédibilité, et que l'on ne dise pas demain, il y a eu tricherie, que l'on ne dise pas demain, il y a eu influence », a-t-il déclaré à la presse. Pour Me Jacques Migan, le HCPC aspire à créer la transparence partout, la rigueur partout. À l'en croire, la lutte contre la corruption ne peut se faire sans le numérique et la digitalisation.

LA PRESSE BÉNINOISE EN DEUIL

Le journaliste Peggy Ludovic Dagba s'en est allé

Roméo BOKO (Stag.) ✍



Feu journaliste Peggy Ludovic Dagba

Le journaliste Peggy Ludovic Dagba, du groupe de presse Diaspora FM/Eden TV, n'est plus. Son décès est survenu le dimanche 18 mai 2025, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris. Hospitalisé depuis plusieurs semaines au Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga de Cotonou, il luttait contre la maladie avant de s'éteindre. Il faut noter que le regretté était connu pour son engagement et son professionnalisme. Pour

rappel, Peggy Ludovic Dagba avait également été journaliste au sein du groupe de presse La Gazette du Golfe, où il a laissé le souvenir d'un journaliste passionné. Sa disparition laisse une profonde tristesse parmi ses collègues, mais aussi au sein de sa famille. Il laisse derrière lui son épouse et ses trois enfants. Les condoléances du quotidien l'Événement Précis à ses familles biologiques et professionnelles ainsi qu'à ses proches.